

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 13/08/2025 - B2025/044809 - 2019 B 06199 - 853 207 884 - A.N.D CARRELAGE

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	60 542	13 181	47 361	27 010	20 351	75.35
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	255		255	255		
	Total II	60 797	13 181	47 616	27 265	20 351	74.64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	26 277		26 277	35 528	9 252	26.04
	Autres créances	30 620		30 620	27 515	3 105	11.28
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	21 194		21 194	19 204	1 990	10.36
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	78 091		78 091	82 248	4 157	5.05
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	138 888	13 181	125 707	109 513	16 194	14.79

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

COPIE CERTIFIEE CONFORME

BILAN PASSIF

A L'ORIGINAL



PASSIF		Exercice N 30/09/2023 12	Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	49 148	21 763	27 385	125.84
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	9 844	33 885	24 041	70.95
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	59 992	56 648	3 344	5.90
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	323	83	240	287.97
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	33 154 32 238	26 348 26 434	6 806 5 804	25.83 21.96
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	65 715	52 865	12 850	24.31
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	125 707	109 513	16 194	14.79

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

65 715

52 865

COMPTE DE RESULTAT

A L'ORIGINAL

	Exercice N 30/09/2023 12			Exercice N-1 30/09/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	259 755		259 755	234 429	25 326	10.80
Chiffre d'affaires NET	259 755		259 755	234 429	25 326	10.80
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			600	1 358	758	55.83
Autres produits			24		24	
Total des Produits d'exploitation (I)			260 379	235 788	24 592	10.43
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 276	5 104	1 828	35.81
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			141 816	107 176	34 640	32.32
Impôts, taxes et versements assimilés			4 294	2 679	1 615	60.30
Salaires et traitements			73 627	56 471	17 156	30.38
Charges sociales			14 219	10 535	3 684	34.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 865	6 133	1 733	28.25
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 801	1 200	601	50.05
Total des Charges d'exploitation (II)			246 898	189 298	57 600	30.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 481	46 490	33 009	71.00
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

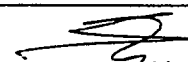
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COPIE CERTIFIEE CONFORME

COMPTE DE RESULTAT

A L'ORIGINAL



	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2023	12	30/09/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 097		1 615		518	32.10
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 097		1 615		518	32.10
2. Résultat financier (V-VI)	1 097		1 615		518	32.10
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	12 385		44 875		32 490	72.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	540				540	
Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 800		4 800	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	540		4 800		4 261	88.76
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	384				384	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			8 646		8 646	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	384		8 646		8 262	95.56
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	155		3 846		4 001	104.04
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	2 696		7 144		4 448	62.26
Total des produits (I+III+V+VII)	260 919		240 588		20 331	8.45
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	251 074		206 702		44 372	21.47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	9 844		33 885		24 041	70.95

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ESPACE CONSEILS ET EXPERTISE COMPTABLE

A.N.D CARRELAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT 69008 LYON
RCS LYON 853 207 884

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Proposition - Affectation du résultat et du report à nouveau de l'exercice

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 49 148 €
Réserve légale : 0 €
Réserves facultatives : 0 €
Bénéfice : 9 844 €

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2023 s'élevant à 9 844 € de la manière suivante :

- Affectation au report à nouveau : 9 844 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 58 992 €
Réserve légale : 0 €
Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

L'Associé Unique prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
30/09/2022	200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €

* Réfaction de 40 % mentionné au 2^{ème} du 3 de l'Article 158 du code Général des Impôts

Certifié conforme par la Présidence



A.N.D CARRELAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT 69008 LYON
RCS LYON 853 207 884

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE CONCERNANT L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

(Extrait du PV ordinaire du 31/03/2024 de l'exercice clos le 30/09/2023)

Décision - Affectation du résultat et du report à nouveau de l'exercice

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 49 148 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Bénéfice : 9 844 €

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2023 s'élevant à 9 844 € de la manière suivante :

- Affectation au report à nouveau : 9 844 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 58 992 €

Réserve légale : 0 €

Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

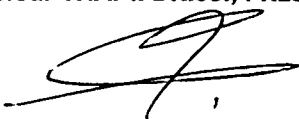
L'Associé Unique prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
30/09/2022	200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €

* Réfaction de 40 % mentionné au 2^{ème} du 3 de l'Article 158 du code Général des Impôts

Certifié conforme par la Présidence

Monsieur THAMI DRISSI, PRESIDENT

2 

A.N.D CARRELAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €
320 AVENUE BERTHELOT 69008 LYON
RCS LYON 853 207 884

(ci-après la "**Société**")

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre,
le 31 mars,

Monsieur Thami DRISSI, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société A.N.D CARRELAGE et associé unique de ladite Société (ci-après "**L'Associé Unique**").

A PREALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIIT :

La Présidence a arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023.

A STATUÉ SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2023 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat et du report à nouveau de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, et décision à cet égard ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Décision n°1 - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2023 et quitus au Président

L'Associé Unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune dépense ou charge de nature fiscalement non déductible n'a été enregistrée en comptabilité au cours de l'exercice écoulé.

Décision n°2 - Affectation du résultat et du report à nouveau

SITUATION NETTE AVANT AFFECTATION :

Report à nouveau de l'année antérieure : 49 148 €
Réserve légale : 0 €
Réserves facultatives : 0 €
Bénéfice : 9 844 €

L'Associé Unique approuve la proposition de la Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2023 s'élevant à 9 844 € de la manière suivante :

- Affectation au report à nouveau : 9 844 €

SITUATION NETTE APRÈS AFFECTATION :

Report à nouveau : 58 992 €
Réserve légale : 0 €
Réserves facultatives : 0 €

Indication au titre des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts (en euros et par action)

L'Associé Unique prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
30/09/2022	200,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €

* Réfaction de 40 % mentionné au 2^{ème} du 3 de l'Article 158 du code Général des Impôts

Décision n°3 - Conventions réglementées

L'Associé Unique prend acte de l'absence de convention réglementée.

Décision n°4 - Pouvoirs

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au Président, à toute personne spécialement habilitée à le représenter, au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités de droit.

CLÔTURE

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Le 31/03/2024

Signature de l'Associé Unique :

Monsieur Thami DRISSI

